Communiqué

Arrêtons la casse de la santé ! Mobilisation le 2 avril

samedi 2 avril 2011, par Union syndicale Solidaires (Date de rédaction antérieure : 29 mars 2011).

Le 2 avril, toutes et tous ensemble, pour l'accès aux soins partout, pour toutes et tous !

Arrêtons la casse de la santé !

Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (loi BACHELOT) des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation de notre système de santé. Pour leservice public cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels…Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée. Pour les malades et leurs proches, les distances augmentent, avec tous les risques et les coûts supplémentaires que cela comporte. Le nombre de centres de santé, de services de PMI diminue, la médecine scolaire est en voie de disparition, la médecine du travail risque d'être totalement sous le contrôle du patronat… Les maternités de proximité ferment les unes après les autres, et sont remplacées par des usines à bébés.

La psychiatrie peu à peu privée de ses moyens de soin devient un instrument de contrôle social s'appuyant sur le tout sécuritaire.

La loi Bachelot enterre l'hôpital public et le droit à l'avortement avec !

La loi Bachelot restructure la santé publique avec pour seul objectif, la rentabilité économique. Les établissements de santé sont regroupés, avec pour conséquence la fermeture d'hôpitaux de proximité, la fermeture de maternités, ou encore la fermeture de centres d'interruption volontaire de grossesse (IVG). La tarification à l'activité, nouvelle méthode de financement des hôpitaux, incite les établissements à limiter ou à arrêter les actes chirurgicaux estimés non rentables, notamment la pratique des IVG. Cette politique est un recul considérable pour le droit des femmes à disposer de leur corps. L'avortement médicamenteux ne doit pas remplacer l'avortement chirurgical pour des raisons de coût ou d'organisation hospitalière.

Arrêtons la casse de la sécurité sociale !

De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursements… Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.

Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins.

Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées.

Chaque annonce d’exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale. Le projet du gouvernement sur la dépendance prévoit l’obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l’âge de cinquante ans ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité. 92 organisations associatives, syndicales et politiques nationales représentant usagers, personnels et élus et plus de 100 structures régionales ou départementales , (syndicats, sections, comités et collectifs…) appellent à une journée nationale d’action et de mobilisation le samedi 2 avril 2011 pour sauvegarder et améliorer le système public de santé et une sécurité sociale universelle et solidaire.

L’ Union Syndicale Solidaires sera partie prenante de toutes ces initiatives, premières étapes dans la construction d’un mouvement d’ensemble des usagers, des citoyen-ne-s, des élu-e-s et des professionnels de santé, capable d’imposer une véritable politique de santé publique, au service de toutes et tous.

Pour trouver les infos sur les différentes initiatives et les organisations appelantes : www.coordination-nationale.org